3/8

COMMUNE DE DOURGNE

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID: 081-218100816-20240410-20240410DL05-DE

## **CCAS DE DOURGNÉ**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2024 N° 20240410DL05

Nombre de membres :

En exercice : 9 Présents : 5 Votants : 7

Date de la convocation: 29/03/2024

## **OBJET: Subventions Associations**

L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril à 14h00,

Le Conseil d'Administration régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Gabriel PUJOL, sous la Présidence de Madame COUGNAUD Dominique, Présidente du CCAS

Présents :

Mme COUGNAUD Dominique, Présidente

Mmes BOURDIN Danielle, DIOT Stéphanie, HERNANDEZ Gisèle, TERRAL Patricia, membres élues

<u>Excusés</u>: Mmes CHABBAL Marguerite, ROUANET Evelyne (Pouvoir à Gisèle HERNANDEZ), SABLAYROLLES Anne-Marie (Pouvoir à Patricia TERRAL), M. HUBERT Jean

Secrétaire de séance : Mme Patricia TERRAL

Mme la Présidente fait part au Conseil des demandes de subvention de la part des associations ci-après. Les membres décident d'accorder des subventions aux associations qui ont des actions sur la commune et dont les bénéficiaires sont nos administrés.

Ainsi, le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer à :

Association St Vincent de Paul : 500 €

Les Restos du cœur : 500 €

**❖ PAROLES de Femmes : 100 €** 

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Patricia TERRAL

La Secrétaire

Dominique COUNTY NOILT